

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 17. — Cl. 3.

N° 786.540

Appareil photographique à film en bobine.

MM. Karl GUMPEL et Fritz KAFTANSKI résidant en Allemagne.

Demandé le 24 décembre 1934, à 16<sup>h</sup> 46<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 8 juin 1935. — Publié le 5 septembre 1935.

(4 demandes de brevet et de modèles d'utilité déposées en Allemagne : brevet, le 19 juillet 1934 ; modèles d'utilité, les 1<sup>er</sup>, 19 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1934. — Déclaration des déposants.)

La présente invention a pour objet une camera à film en bobine d'une réalisation particulièrement simple et bon marché.

La fig. 1 du dessin annexé donné à titre d'exemple seulement est une vue d'ensemble de la camera en élévation, le système optique étant représenté en coupe transversale.

La fig. 2 est une vue de l'appareil ouvert vu de face, permettant d'apercevoir les détails de l'obturateur.

La fig. 3 est une vue latérale de la partie postérieure de l'appareil ; elle montre la façon de fermer le compartiment renfermant le film en bobine.

Les fig. 4 et 5 montrent le procédé nouveau pour guider le film.

Les fig. 6 et 7 représentent, dans tous ses détails, la bobine à film de la nouvelle camera.

La fig. 8 est une vue de face et la fig. 9 une coupe transversale du viseur.

Dans la fig. 1, 1 représente la boîte de l'appareil contenant les bobines 6 et 7, porteuses de film. Cette boîte est formée de deux parties, comme l'indique le trait horizontal occupant la longueur toute entière de la boîte. Un capot 2 placé sur la boîte porte la monture de l'objectif 3. 4<sup>a</sup> est une douille cylindrique coulée dans la boîte et

qui embrasse le diaphragme 4<sup>b</sup>, retenu par un ressort (non indiqué). La boîte toute entière est faite en matière synthétique ou en métal.

Dans la fig. 2, 9 est le bouton d'enroulement de la bobine à film 7. 10 et 11 sont deux fermoirs (analogues à ceux d'un porte-monnaie) servant à ouvrir et fermer l'appareil. La surface antérieure de la boîte 1 porte, en face du capot 2, l'obturateur d'une conception nouvelle, visible fig. 2, en élévation et en détail. 12 est la plaque de montage de l'obturateur. Ce dernier se compose essentiellement d'une plaque obturatrice 13 en forme de secteur, avec l'ouverture de pose 14 ayant sensiblement la forme d'une fève. Cette plaque porte une came de butée 15. L'obturateur oscille autour d'un axe 18, sous l'action d'un ressort 16 et d'un levier 17, en venant buter contre les deux butées 19 et 20, correspondant respectivement au commencement et à la fin de la prise de vue. Lors d'une seconde oscillation, l'une des fenêtres de pose 14 passe à travers l'ouverture 5 (fig. 1), en dégagant l'objectif pour la prise d'une vue. Comme la plaque 13, lors de l'actionnement du ressort 16, fait une oscillation entière, on ne pourrait faire que des instantanés. Afin de permettre, avec les moyens les plus simples,

Prix du fascicule : 5 francs.